



UNION NORMANDE DES CENTRES MARITIMES ET TOURISTIQUES

Auprès de Séverine, la directrice du centre

Tous les mercredis et pendant les vacances, entre 17 h et 18 h 30

06 73 34 99 17 - Alsh.smf@gmail.com

A la CDC Vallées de l'Orne et de l'Odon

02 31 73 11 98

Auprès des mairies de St-Martin-de Fontenay et de St-André-sur-Orne

UNCMT

Tél. 02 31 46 80 40

4 avenue du Parc Saint André - 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

WWW.UNCMT.FR

contact@uncmt.fr

Suivez-nous sur Facebook®

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h15

L'UNCMT vous recommande son partenaire



Protéger est un métier

Association de Tourisme agréée : n°IM 01420009 - Agrément Education Nationale et Cohésion Sociale. Décret n°94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyage ou de séjour (J.O. du 17 juin)



2019-2020

Mes vacances et mercredis loisirs

Saint Martin de Fontenay

3/12
ANS



**VACANCES AUTOMNE-NOËL-HIVER-PRINTEMPS-ÉTÉ
MERCREDIS LOISIRS**

NOS OBJECTIFS EDUCATIFS

Proposer aux familles un accueil sécurisant et adapté à leurs enfants, afin de répondre, non seulement au besoin de garde qu'elles rencontrent mais également aux demandes de loisirs des enfants.

Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins

- Le centre de loisirs est un lieu d'éveil, de découverte, d'expérimentation et de créativité permettant à l'enfant de s'épanouir dans un cadre qui assure sa sécurité physique et morale.

Favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté

- Le centre de loisirs permet, d'apprendre différemment à vivre ensemble, de trouver sa place dans le groupe, d'apprendre à vivre avec l'autre, de prendre des initiatives, de donner son opinion, d'apprendre à partager, à décider ensemble, et de développer sa confiance en soi.

Favoriser une relation confiante et constructive entre les parents et l'équipe d'animation

- Les parents sont inclus dans le dispositif, l'équipe d'animation sera attentive à mettre en place une relation basée sur la confiance, l'écoute mutuelle et la communication.

Favoriser l'accueil de tous les enfants

- Permettre l'accueil de tous les enfants sur l'accueil de loisirs éducatifs en garantissant la continuité éducative et le respect de leur rythme de vie. Les temps de vacances devraient être vécus par les enfants comme une étape, un changement pour contribuer à leur évolution, pour grandir et pouvoir profiter de ce temps afin de peut être se « montrer différemment ».

Ces objectifs permettront à l'enfant de devenir un citoyen responsable, respectueux, autonome et épanoui.



TARIFS MERCREDIS ET VACANCES

Les enfants seront accueillis de 7 h 30 à 9 h 30 et de 17 h 00 à 18 h 30 dans les locaux de la salle J-Revel et de l'école de St Martin

Frais de dossier annuel : 10 € par enfant

Des aides diverses peuvent être accordées : voir auprès des employeurs et du CCAS de votre commune.

TARIFS MERCREDIS (du 01/09 au 31/12/19)

	RÉGIME GÉNÉRAL CAF			RÉGIME MSA		
	journée repas	1/2 journée + repas	1/2 journée sans repas	journée repas	1/2 journée + repas	1/2 journée sans repas
Quotient Inférieur ou égal à 620 €	17 €	14,27 €	11,94 €	17,92 €	15,19 €	11,94 €
Quotient entre 621 € et 900 €	18 €	15,12 €	12,24 €	18 €	15,12 €	12,24 €
Quotient entre 901 € et 1399 €	19 €	15,89 €	12,54 €	19 €	15,89 €	12,54 €
Quotient supérieur ou égal à 1400 €	20 €	16,59 €	13,14 €	20 €	16,59 €	13,14 €

TARIFS VACANCES (du 01/09 au 31/12/19)

	RÉGIME GÉNÉRAL CAF	RÉGIME MSA
	1 journée	
Quotient Inférieur ou égal à 620 €	11,98 €	12,90 €
Quotient entre 621 € et 900 €	13,90 €	13,90 €
Quotient entre 901 € et 1399 €	14,90 €	14,90 €
Quotient supérieur ou égal à 1400 €	15,90 €	15,90 €

L'accueil est ouvert aux enfants des communes de la CCV00 et de la commune de St André sur Orne. Les enfants hors communes seront accueillis dans la limite des places disponibles.

MERCREDIS LOISIRS

Du 2 septembre 2019 au 3 juillet 2020

Accueil de 7 h 30 à 18 h 30

Journée ou demi-journée **avec** ou **sans** repas

PETITES VACANCES

Automne : du lundi 21 au jeudi 31 octobre 2019

Noël : du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020

Hiver : du lundi 17 au vendredi 28 février 2020

Printemps : du mardi 14 au vendredi 24 avril 2020

GRANDES VACANCES

Du lundi 6 juillet au vendredi 28 août 2020

Inscription
4 jours minimum/semaine
Inscription ou annulation minimum 1 semaine avant